

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Trieste, mercredi 1 mai 1811.

ANGLETERRE.

Londres, 2 avril. Etats-Unis. Le bill supplémentaire de *non-intercourse* a passé au sénat et dans la chambre des représentants. D'après la loi qui est maintenant en vigueur en Amérique à ce sujet, tous bâtimens arrivant dans les ports d'Amérique, ayant fait voile d'Angleterre ou de quelques-unes de ses dépendances après le 2 février 1811, sont sujets à la confiscation, ainsi que leurs cargaisons, et seront en conséquence confisqués. M. Joel Barlow est nommé ministre plénipotentiaire du gouvernement des Etats-Unis, à la place du général Armstrong; et il est arrivé en Amérique un ministre français, à la place de M. Turreau.

Cadix, le 15 mars. Afin de redresser certaines opinions qui semblent prévaloir, afin de dissiper l'erreur de quelques personnes qui prétendent que les troupes qui forment notre armée centrale sont restées inactives, nous croyons devoir publier le document officiel suivant : (suit une liste des régimens espagnols engagés dans cette circonstance.)

— D'après les témoins déjà entendus à Cadix sur la dénonciation du général anglais contre le général Lapena, il a été décidé que les troupes espagnoles n'ont point été inactives pendant la bataille. Nous voyons avec peine qu'il se trouve une circonstance qui peut éveiller la jalousie nationale; et celle-ci peut devenir très préjudiciable à la grande cause que soutiennent en ce moment les deux nations.

— Les Juifs qui habitent Gibraltar ont fait une souscription volontaire montant à 738 piastres d'Espagne pour venir au secours des veuves et des orphelins des soldats qui ont péri dans la bataille de Barrosa, et qui appartenoient aux régimens de cette garnison employés dans cette occasion; savoir: le 78.^{me}, et les compagnies d'élite du 9.^{me} et du 21.^{me} régimens. (*Moniteur*)

SUEDE.

Stockholm, 19 mars. Nous avons essuyé la nuit dernière un violent ouragan qui a causé beaucoup de dommages.

Du 2 avril. Avant-hier, on a fait dans nos églises, par ordre de S. A. R. le prince héritaire, la prière suivante :

„ Eternel ! toi qui traites le peuple avec amour et bonté, et choisis pour son bonheur des princes doux et sages, daigne agréer les actions de grâces que les habitans de la Suède portent respectueusement au pied de ton trône pour la santé que tu as rendue à notre souverain chéri. Tu as vu, Seigneur, avec quel empressement nous avons formé les vœux les plus sincères pour le rétablissement du père de la patrie; tu as exaucé les prières que son peuple fidèle t'a adressées pour obtenir un adoucissement à ses douleurs; tu as daigné nous donner de nouvelles preuves de tes bontés pour lui, pour sa famille et pour son peuple. Pourrions-nous, ô bienfaiteur Tout-Puissant, ne pas reconnoître avec attendrissement cette bonté infinie, avec laquelle tu as écarté de nous tant de

dangers; tu conserves notre digne monarque, tu as maintenu dans les tems prospères l'honneur de la Suède, et tu as été notre unique refuge dans le moment du danger. O toi, source de la santé et de tout bien, mets le comble à tes bienfaits, rends à notre Roi de nouvelles forces, pour qu'il continue de faire le bonheur de sa famille et de son peuple. Fais qu'il jouisse dans sa vieillesse de la consolation que lui assurent le souvenir de ses vertus, l'attachement invariable de son peuple, et l'appui que tu lui as donné pour le soulager des soins du gouvernement ! Nous fondons nos espérances sur ton secours, ô éternel bienfaiteur, et nous bénirons bientôt ton nom de nouveau en jouissant de l'entier accomplissement de nos vœux. ”

(Gaz. de Francf.)

RUSSIE.

Petersbourg, 19 mars. S. M. a érigé un Lycée à Czarsko-Zelo, qui jouira des mêmes droits que les universités, et où la jeunesse sera formée à toutes les sciences qui peuvent la rendre utile à l'état. Les seuls jeunes gens nobles de la meilleure moralité, qui seront déjà initiés dans les premières connoissances, y seront admis. Leur nombre ne sera ni moindre du 10, ni au dessus de 50. Ils passeront 6 ans dans ce Lycée, et y seront reçus depuis 10 jusqu'à 12 ans. Ils seront ensuite placés ou dans l'armée ou dans le civil, selon les certificats qu'il auront obtenus, à partir de la neuvième classe jusqu'à la quatorzième. Quatorze professeurs donneront des leçons de russe, allemand et français, de morale, de mathématiques, physique, histoire, belles lettres et arts, en 6 classes. (*G. de Vienne*)

Du 17 mars. L'Empereur est parti avant-hier matin pour Tver. L'absence de S. M. ne sera que de 9 à 10 jours.

Le général d'infanterie, commandant en chef de l'armée de Moldavie, comte Kamenski, a reçu un congé jusqu'à son rétablissement. Le général d'infanterie Golenischtschew-Kutusoff le remplace dans le commandement de l'armée.

Le bruit s'étoit répandu dans le public que le commerce d'importation, principalement pour les draps, seroit de nouveau permis; mais ce bruit a été formellement réfuté comme dénué de fondement. (*Gaz. de Francf.*)

PRUSSE.

Koenigsberg, 19 mars. En conséquence de la convention conclue avec la cour de France par rapport aux marchandises coloniales et de fabrique anglaise confisquées, on a fait brûler ici publiquement les 15, 16 et 17, devant la porte royale toutes celles de cette dernière espèce qu'on a trouvées sur les bâtimens séquestrés à Pillau; leur valeur, d'après une estimation exacte, monte au-delà de deux millions d'écus. Ce brûlement a duré chaque fois depuis la pointe du jour jusque vers le soir; il a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, et d'un grand concours de spectateurs.

(Gaz. d'Hambourg.)

Berlin, 7 avril. Des lettres de Stralsund rapportent que l'on fait dans ce moment des préparatifs très-suivis dans le royaume de Suède, pour rassembler deux nombreux corps d'armée, destinés à garantir les côtes contre toute attaque ennemie de la part des Anglais. On formera donc deux corps dans le voisinage des deux principaux ports suédois; savoir: près de Gothenbourg et près de Carlskrona. Plusieurs régimens se sont déjà mis en marche pour se porter vers ces deux points, et d'autres vont les suivre. On dit qu'une partie de la garnison de Stockholm se portera dans la Scanie, que le général Adlerkreutz prendra le commandement du corps d'armée près de Carlskrona, et le général Essen (gouverneur de la Poméranie suédoise, qui a passé l'hiver dernier en Suède), celui du corps d'armée de Gothenbourg. Il paroît que ces dispositions ont été ordonnées d'après l'avis certain qu'on a eu que le gouvernement anglais a fait marcher un corps de troupes assez nombreux pour être embarqué sur les bâtimens de transport qui doivent partir avec la flotte destinée pour la Baltique, et que ce même gouvernement projette de faire débarquer les troupes sur les côtes de Suède pour s'emparer d'un port et d'une place d'armes dans ce royaume. Il est même question de projets éventuels de ce gouvernement sur la flotte suédoise. Les mesures que l'on prend en Suède sont de nature à mettre ce royaume à l'abri de toute attaque.

Les dispositions qui ont été prises le long des côtes de la mer Baltique commencent à s'exécuter. Les troupes prussiennes sont déjà en marche pour occuper les côtes de la Poméranie et de la Prusse occidentale. Quelques bataillons en Silésie ont aussi reçu ordre de se mettre en marche pour cet effet. Dans la Prusse orientale, on tirera un cordon bien plus nombreux que l'année dernière.

Du 11 avril Hier après-midi, S. M. le Roi a quitté cette capitale avec sa suite, pour se rendre à Postdam, où il réside ordinairement pendant l'été. Les gardes avoient été envoyés à Postdam, le jour d'avant.

(Gazette de Vienne.)

POMERANIE ULTERIEURE.

Rugenwalde, 31 mars. M. Chaumette des Fossés consul de France, est arrivé ici, il y a quelques jours, de Swinemunde, accompagné de M. le directeur de régence Bohlendorf; on a fait, d'après leurs ordres, la recherche des marchandises de fabrique anglaise qui ont été trouvées sur les navires séquestrés ici l'automne dernier; après les avoir rassemblées, on les a fait brûler à la suite du service divin, vraisemblablement pour donner à la chose une plus grande publicité: MM. les commissaires et le magistrat ont assisté à cette opération; la garnison étoit sous les armes, et l'affluence des spectateurs a été considérable. On porte la valeur des marchandises brûlées au-delà de deux millions de francs.

(Gaz. de Francfort.)

AUTRICHE.

Vienne, 14 avril. Lundi, 13 avril courant, jour anniversaire de la mort de l'Impératrice Marie Thérèse, dernière de ce nom, un service funèbre a été célébré à la chapelle de la cour. S. M. l'Empereur, les Archiducs et les premiers dignitaires de la cour ont assisté à cette pieuse cérémonie. La veille du jour anniversaire, les deux théâtres de la cour étoient fermés.

— S. M. pour marquer sa satisfaction à Mr. Louis Fischer, employé supérieur à Zick, qui cultive avec le plus grand succès les betteraves, et en extrait du syrop, du sucre et de l'eau de-vie, lui a accordé la grande médaille d'or, à condition qu'il continuera à communiquer ses lumières sur cette nouvelle branche d'industrie à quiconque en voudroit être instruit dans le cas où Mr. Fischer travailleroit en grand et avec succès à l'extraction du sucre de betteraves, S. M. lui a assuré une récompense en argent.

— Les dernières lettres de Constantinople ne font aucune mention de nouveaux mouvements des armées turques et russes. — Elles nous apprennent seulement qu'on continue dans tout l'empire, avec la plus grande activité, les préparatifs de la campagne prochaine.

L'ancien Nazir d'Ibrail qui avoit été envoyé en Romélie pour hâter le départ des troupes pour l'armée, s'étoit déjà presque entièrement acquitté au commencement de mars dernier de la commission dont il étoit chargé. Il rassembloit les forces sous ses ordres à Andrinople. — Il paroît qu'on s'occupe maintenant sur-tout de renforcer le corps d'armée près de Sophie, qui se trouve sous les ordres de Vely-Pacha; on prend apparemment ces mesures pour pouvoir repousser les tentatives que les Russes pourroient faire sur Widin et l'aile gauche de l'armée du Grand-Visir. — En même temps le gouverneur de la Bosnie et le seraskier de Nissa ont reçu les ordres les plus positifs d'agir de concert contre les Serbiens. — Ismail, Bey de Jérès, est également occupé à rassembler ses troupes pour les conduire ensuite lui-même dans les environs de Sophie. — Des nouvelles venant de l'Egypte, de l'authenticité desquelles on ne peut pas cependant répondre, nous annoncent qu'un des chefs de Wahabites, nommé Osman el-Madaif, a pénétré dans l'Yémen, a vaincu le seigneur légitime de cette province, a occupé Hedeide, ville de sa résidence, et s'est rendu maître du trésor, qu'on fait monter à plus de 100 millions d'écus, en espèces et en café. Cette victoire signalée a mis, à ce que l'on dit, sous la domination des Wahabites tout le territoire, excepté celui de Mocka. On élève heureusement des doutes sur la vérité de cette nouvelle, et on espère parvenir à découvrir ce qui pourroit s'y être glissé de faux.

(Gaz. de Vienne.)

GRAND-DUCHÉ DE FRANCFORT.

Francfort, 13 avril. Par lettres-patentes des 3 décembre et 2 mars derniers, S. A. R. notre Grand-duc a autorisé la fabrication du sucre de betteraves et d'érable, et a établi diverses primes d'encouragement en faveur de ceux qui se livreront à cette branche d'industrie.

S. A. R. a en outre ordonné qu'il fût élevé des rables dans les forêts et autres plantations du grand-duché, et fait établir près d'Aschaffembourg une fabrique considérable de sucre de betteraves, qui servira de modèle pour tous les autres établissemens de ce genre qui auront lieu dans ses états.

(Gaz. de Francfort.)

ROYAUME D'ITALIE.

Milan, 14 avril. Un décret de S. A. I. le Vice-roi, rendu à Paris le 14 de ce mois, porte que les propriétés des militaires absents au service des armées de terre et de mer du royaume, seront placées sous la surveillance du maire ou Syndic de la commune de la situation respective des biens.

— Le Gouvernement voulant faire participer le royaume d'Italie aux avantages qu'on retire déjà en France de la fabrication du sucre de betteraves, le maire de cette capitale, vient d'inviter les principaux propriétaires et cultivateurs à se livrer avec empressement à la culture des betteraves, et leur a fait remarquer que nous nous trouvons dans la raison la plus favorable pour faire des semis de cette plante.

— Le 30 de ce mois commencera la vaccination générale ordonnée pour Milan et ses environs. Tous les pères et mères de famille dont les enfants n'ont pas encore été vaccinés sont invités à les présenter à leurs paroisses respectives, lorsqu'ils en seront avertis par le son des cloches.

Venise, 23 avril. Mr. le Commissaire de la Marine a publié l'avis suivant.

„ On va établir un nouveau service télégraphique le long de nos côtes maritimes.

„ Les individus qui seront attachés à ce nouveau service en qualité d'observateurs, doivent avoir toutes les connaissances pratiques et théoriques qui constituent l'homme de mer.

„ Voilà par ce moyen un champ ouvert à Mrs. les capitaines, pilotes et écrivains de bâtimens, (qui par les circonstances actuelles se trouvent dans l'inaction), pour se procurer une occupation, et mettre au jour ce zèle pour le service de notre auguste Souverain, qui caractérise le bon sujet.

„ Le Commissaire de la marine prévient Mrs. les capitaines, pilotes et écrivains sus mentionnés qu'ils seront toujours choisis de préférence, qui que ce soit; que Mr. le chef de la marine est chargé d'instruire tous ceux qui, des classes susmentionnées, se présenteroient pour connoître ce nouveau service, pourvu qu'ils aient atteint leur trentième année, et qu'ils n'aient pas plus de 35 ans, et qu'enfin ceux qui se distingueront dans l'exercice de leurs fonctions, auront droit à tous les avancements du corps, où il ne sera admis aucun individu étranger. (Courr. Milanais.)

EMPIRE FRANÇAIS.

Corfou, 1 avril. Une députation est sur le point de se mettre en route pour Paris, afin de féliciter Leurs Majestés Impériales sur la naissance du Roi de Rome, au nom des peuples des Isles Joniennes. (Monit. Jonien.)

Cologne, 4 avril. Dans les ventes par enchères des marchandises coloniales confisquées et transportées de Brême dans notre ville, le café a été vendu à différents prix. Dernièrement il couloit de 64 à 67 sous, 3 fr. 25 cent. environ, selon la qualité.

Cet article peut maintenant être importé en France contre le paiement de 8 centimes par quintal, droit d'importation.

Gênes, 8 avril. Le 16 mars, l'équipage d'un corsaire anglais fit une descente à S. Felix pour s'emparer de deux barques mouillées dans le port. Deux gendarmes sur lesquels fondit l'ennemi, au nombre de vingt hommes, se retirèrent à la tour de Parla, d'où ils prirent avec succès la défense des barques. Après un combat d'une heure, les deux gendarmes réunis aux préposés des douanes et aux marins de ces barques, attaquèrent à leur tour l'équipage du corsaire, et le poursuivirent jusqu'au Porto Danzo. Là, l'ennemi se rembarqua et ne trouva sa sûreté qu'en gagnant le large.

Un soldat de la tour de Parla a été légèrement blessé;

le corsaire a eu trois ou quatre hommes blessés à mort dans ses embarcations.

Anvers, 9 avril. Hier, à quatre heures du soir, un vaisseau de ligne de 80 canons a été introduit dans le bassin à flot, pour y être doublé et caréné. L'opération a été dirigée par M. le baron de Kersaint, chef militaire des mouvemens du port, en présence de M. le préfet maritime et d'un nombre considérable d'officiers de terre et de mer et d'autres spectateurs. Au moment où le vaisseau a eu dépassé l'écluse, des cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur!* se sont fait entendre.

Rome, 10 avril. Le 27 du mois dernier les opérations relatives à la conscription de 1810, ont été terminées. Deux mille conscrits, appelés par leur âge à faire partie de la nouvelle levée, soit pour l'armée active, soit pour le dépôt, ont donné dans cette circonstance les preuves les plus signalées de leur ardeur et de leur dévouement. A mesure que les noms sortoient de l'urne, la salle retentissoit d'applaudissemens et des cris de *vive l'Empereur!* et ceux que le sort désignoit pour l'armée active étoient considérés de leurs camarades avec une noble et généreuse envie. Toute cette levée s'est effectuée en très-peu de jours; la durée des séances pour le tirage étoit de dix et onze heures par jour; les romains venoient y assister en foule comme à un spectacle, se succédant les uns les autres presque sans interruption.

Le Havre, 15 avril. On assure que tout capitaine de bâtiment armé en course ou lettre de marque, à bord duquel il sera trouvé des déserteurs des bâtimens de la marine impériale, sera condamné à payer la somme de 3000 fr. d'amende pour chaque déserteur trouvé à son bord, sans préjudice des poursuites de droit contre le délit d'embauchage, s'il y a lieu. Les armateurs des dits bâtimens seront responsables solidairement avec les capitaines, du paiement des amendes; et le séquestre sera mis sur le bâtiment jusqu'au parfait paiement.

Versailles, 17 avril. M. l'intendant des bâtimens impériaux a ordonné qu'on fit jouer les petites eaux du parc de Versailles, le premier dimanche de chaque mois, pendant 3 h. de 4 à 7 du soir, depuis le 5 mai jusqu'au 1.er septembre.

Paris, 19 avril. Le 2 juin, jour de la Pentecôte, LL. MM. se rendront, suivant l'usage, dans l'église métropolitaine de Notre Dame, pour rendre grâces à Dieu de la naissance du Roi de Rome, et pour assister à son baptême, à l'issue duquel il sera chanté un *Te Deum* solennel.

Après cette cérémonie, LL. MM. iront à l'Hôtel-de-Ville, où elles dîneront et d'où elles verront tirer un feu d'artifice.

Ce jour là et les suivans, les fêtes qui ont été projetées auront lieu à Paris et dans tout l'Empire.

— S. M. a chassé, le 16 de ce mois, dans la forêt de S. Germain. Le grand-duc de Wurzburg, le Roi de Naples, le prince Borghese, le prince vice-roi, plusieurs dames de la cour, plusieurs maréchaux et généraux, le général bavarois comte de Wrede, le comte Czernichew, aide-de-camp de l'Empereur de Russie, et le comte de Hochberg ont chassé avec S. M.

— Mercredi 17, ont été présentés par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire, au serment qu'ils ont prêté entre les mains de S. M.

M. le duc de Bassano, en qualité de ministre des rela-

archi-trésorier au serment qu'ils ont prêté entre les mains de S. M.

Mr. le duc de Bellune, en qualité de ministre des relations extérieures; et M. le comte Daru, en qualité de ministre secrétaire d'état.

— L'Impératrice s'est promenade hier en voiture à deux chevaux, dans le jardin des Tuileries, sur l'avenue de Neuilly et sur la place de l'Etoile, depuis 2 heures 1/2 jusqu'à 3 h 1/2. S. M. étoit accompagnée de sa dame d'honneur, M^{me} la duchesse de Montebello.

— Par décret du 26 mars 1811, M. le comte Fabre, sénateur, a été nommé procureur-général du sceau des titres.

— Les cours impériales de Grenoble et de Riom sont organisées. Dans la première, S. M. a nommé *premier président*, le baron de Barral.

A Riom, S. M. a nommé *premier président*, le sieur Redon.

NAPOLÉON, par la Grace de Dieu et les Constitutions, &c. &c.

A tous ceux qui les présentes verront, Salut:

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Le corps législatif ouvrira ses séances, pour la session de l'année 1811, le 2^{me} jour du mois de juin prochain.

Mandons et ordonnons que les présentes soient insérées au bulletin des lois.

Donné en notre palais des Tuileries, le 17 avril 1811.

Du 10. S. M. l'Impératrice a reçu, lundi dernier, les félicitations des princes et princesses de la famille impériale, des grands-dignitaires et des dames du palais.

Le lendemain, S. M. a reçu également les cardinaux, les ministres, les grands-officiers de l'Empire, et les femmes des ministres et des grands-officiers.

Mercredi, après avoir fait une promenade sur la terrasse des Tuileries, S. M. a reçu les officiers et les dames de la maison de l'Empereur.

Jeudi, S. M. a reçu le corps diplomatique. Avant cette audience, elle étoit sortie en voiture et étoit allée se promener jusqu'au bois de Boulogne. — S. M. est entièrement rétablie.

— M. Dampmartin, censeur impérial, auteur de *la France sous ses Rois*, vient d'être nommé conseiller au conseil des prises, en remplacement de M. le Camus de Néville, nommé conseiller d'état.

— Les facultés de théologie, des sciences et des lettres de l'académie de Paris ont été solennellement installées le 17 de ce mois par S. Ex. le grand-maître de l'Université dans les salles de l'ancien collège du Plessis. Le discours prononcé par Son Exc. dans cette circonstance a excité le plus vif intérêt.

PROVINCES ILLYRIENNES.

Spalato, 20 avril. Le 15 de ce mois on a chanté un *Te Deum* solennel au son de toutes les cloches de la ville, pour remercier Dieu de l'heureuse naissance de S. M. le Roi de Rome. Les autorités civiles et militaires y ont assisté. Il y a eu ensuite parade de la garnison française et de la garde nationale. A 5 heures du soir la *Course* a commencé, et les prix d'usage ont été distribués aux deux vainqueurs. Une illumination brillante et générale a terminé cette fête à laquelle tous les cœurs prenoient une vive part.

Trieste, 20 avril. Mr. le général de division, baron Delzons, commandant en chef de l'armée, a quitté hier matin cette ville pour se rendre à Laybach.

— Un avis publié à Ancône le 10 de ce mois par Mr. le Préfet du département du Metauro, fait connoître aux négociants du Royaume d'Italie et au commerce étranger, qu'en conformité des dispositions de l'article 8 du décret royal du 21 mai 1808 et d'une décision de Son Exc. le comte Sénateur ministre des Finances du royaume, la fameuse foire de Sinigaglia s'ouvrira dans la ville de ce nom le 14 juillet prochain et durera jusqu'au 5 août suivant, avec les privilèges et facultés exprimés dans le règlement du 1^{er} mai 1809, et sous l'observation des règlements en vigueur, spécialement en ce qui concerne les marchandises dont l'importation est prohibée. Les règlements de santé et de police conserveront leur pleine et entière force, et chacun sera tenu de s'y conformer.

— On vient de mettre en vente chez Gaspard Weis, imprimeur-libraire à Trieste, des *Tableaux de comparaison des poids et mesures de France avec ceux de l'Autriche dont on fait usage dans les Provinces Illyriennes*. Ces tableaux en langue italienne, mais qui contiennent en français les noms des poids et mesures de France, nous ont paru rédigés avec une extrême clarté et très propres à faciliter une foule d'opérations usuelles, pour lesquelles, sans ce secours, on seroit obligé de recourir à de longs calculs. Ils présentent: 1.^o le système des nouveaux poids et mesures de l'Empire; 2.^o le rapport des anciennes mesures françaises avec les mesures métriques et les mesures d'Autriche, et réciproquement; 3.^o la manière de faire usage des tableaux mêmes. On y a joint un appendix sur les anciens poids et mesures vénitiens dont on fait encore usage à Trieste et sur le littoral illyrien. Le prix de ces tableaux, qui ne peuvent qu'être accueillis avec un vif intérêt, est de 40 kreutzer (1 fr. 75 c. 40 m.)

AVIS pour la troisième fois.

Le fermier des Bains chauds de Toplitz en basse Carniole a l'honneur de prévenir le public, qu'à commencer du 1^{er} mai prochain, les bains seront ouverts. Pour procurer aux amateurs du bain qui ne pourroient être logés dans la grande maison du bain propre, des logements convenables, on a pris les mesures nécessaires pour les pouvoir loger dans les maisons les plus voisines du bain. Quant à la propriété des logements, aux lits, blanchissage, et à une bonne nourriture, on a pourvu à tout, et en général, à ce que les personnes qui viendront au bain soient parfaitement servies.

Le tarif pour la nourriture, logement et pour le bain, est fixé à

Pour un dîner avec le pain	40 kr.
un souper idem	24
un pot de vin vieux et bon	16
un idem idem idem	12
une tasse de café avec le pain	12
une chambre par jour	25
un lit idem	6
deux bains par jour	8
La lumière par jour	1

En outre on servira ceux qui le demanderont avec des mets et des vins extra, aux prix les plus justes. Pour l'amusement particulier des personnes qui fréquenteront le bain, il y aura un forte-piano, un billard, et un jeu de quilles couvert.

Ceux qui voudront faire une promenade dans les environs du bain, seront servis avec des chevaux et voitures aux prix les plus raisonnables. Le soussigné offre de même ses services comme Chirurgien en cas de nécessité, en y ajoutant qu'il y a encore deux médecins dans la ville voisine de Neustadt, qui seront prêts à se rendre aux bains sur chaque demande. Il croit en outre devoir joindre ici qu'il y aura chaque jour de poste, c'est à dire tous les mercredi et dimanche, un messenger destiné à porter et chercher les lettres à Neustadt, et par conséquent il ne manquera bien de ce qui sera nécessaire aux personnes du bain, pour leur commodité.

Toplitz le 30 mars 1811.

François Xavier Fabiani, Chirurgien approuvé et fermier du bain.